



Annecy, le 24 janvier 2017

## **NOTE SUR LE NOUVEAU LIVRET D'AIDE A DOMICILE DE L'AIDE SOCIALE**

En date du 8 juillet 2016, le nouveau dossier familial d'aide sociale a été diffusé.

Pour faire suite à la simplification des dossiers de demande, le livret d'aide à domicile a été modifié.

**A compter de ce jour, seul ce livret doit être utilisé pour les demandes d'aide à domicile, et doit être impérativement joint au dossier d'aide sociale.**

Il est disponible en téléchargement sur le site <http://ageplus74.cg74.fr/> ou vous pouvez le réclamer auprès des instructeurs du service par courriel aux adresses suivantes :

severine.coueffe@hautesavoie.fr  
fabienne.gautier@hautesavoie.fr  
anielle.simon@hautesavoie.fr

Un dossier bien rempli et complet permet le traitement rapide des demandes et limite le retard dans la prise de décision.

Aussi il est nécessaire de :

- Renseigner tous les cadres du dossier et du livret de demande d'aide à domicile
- Vérifier qu'ils soient datés et signés par toutes les parties
- Fournir **tous** les justificatifs demandés

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et sera retourné.

Vous pouvez joindre les instructeurs, par courriel, pour toutes questions relatives à la constitution de la demande.